



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N° 12/2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Séance du 27 juin 2016

Extension et restructuration du lycée Théodore Monod de Nouakchott

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration valide le complément de budget de 6,2 millions d'euros pour la finalisation des travaux d'extension du lycée Théodore Monod de Nouakchott et approuve le nouveau plan de financement.

Nombre de votants: 28


Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 27 juin 2016

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES